

Le magazine



DOSSIER

**La petite enfance
dans le grand bain**

TRANSITION EN ACTIONS

**Un potager
pour la solidarité**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Irvin, la nature
pour pousser droit**

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



À la rentrée de septembre, l'offre d'accueil petite enfance de la Communauté de communes a été complétée pour répondre aux besoins des familles, avec l'ouverture d'une crèche de 36 places à Melesse et l'ajustement à 10 places de l'accueil à Sens-de-Bretagne. C'est l'association Familles Rurales qui a été retenue pour assurer la gestion des

accueils à Melesse, Saint-Aubin d'Aubigné et Sens-de-Bretagne. La gestion des autres établissements est assurée par les équipes de la Communauté de communes qui a également repris en gestion directe la crèche de Montreuil-sur-Ille. Ainsi sur le territoire de la Communauté de communes l'ensemble de l'offre d'accueil est diversifié et bien réparti dans un équilibre global entre accueil collectif (public et privé) et accueil individuel assuré par les assistant-es maternel-les. Une présentation de cette offre de service fait l'objet du dossier de ce magazine.

En cette rentrée les dossiers en cours à la Communauté de communes ne manquent pas. Les travaux de la salle omnisports à Saint-Symphorien sont en cours de finition, et l'ouverture de ce nouvel équipement aux activités des clubs et associations est prévue pour ce début d'automne.

Concernant les mobilités, les véhicules en autopartage sont installés pour un an à Andouillé-Neuville et Saint-Médard-sur-Ille, en complément de la voiture utilisée sur Langouet. Les travaux de trois nouvelles liaisons cyclables seront engagés cet automne. L'offre de vélos électriques en location a également été élargie. Sur la base du bilan de l'expérimentation sur 3 ans, le renfort d'offres BreizhGo sur Melesse est prolongé avec un ajustement des services au mieux des usages.

Concernant l'aménagement du territoire, les études permettant de faire évoluer le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) établi à l'échelle du Pays de Rennes, avancent. L'intégration des objectifs d'économies d'utilisation du foncier fera l'objet d'une modification en cours de préparation. Une révision générale de ce document de référence est également engagée sur un calendrier plus long, pour une approbation en 2027.

Au niveau de la Communauté de communes, une nouvelle modification du PLUi est aussi engagée pour quelques ajustements de zonage et d'orientations ponctuelles. Les études d'une révision générale vont également démarrer, sur un délai plus long, afin de pouvoir inscrire dans les règles d'urbanisme applicables au territoire les objectifs de limitation d'usage de foncier selon les orientations fixées au SCoT et les obligations de la loi Climat et Résilience. Pour assurer une cohérence d'ensemble Aménagement-Habitat, l'étude d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) est lancée. Bien entendu nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets dans les prochains mois.

En vous souhaitant une agréable lecture.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot.

Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.

Crédit photos : Yves Bigot, Adobe Stock, Codevia, Guy Castel, Région Bretagne - Master REPATS 2024, Yubabikes. Impression : Médiagraphic. Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. Tirage : 17 800 exemplaires.

ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Septembre 2024.



 **MOBILITÉ**

L'autopartage déménage

En septembre, les véhicules électriques en autopartage quittent les communes de Gahard et Saint-Symphorien pour stationner à Andouillé-Neuville et Saint-Médard-sur-Ille. Le véhicule stationné à Langouët restera une année supplémentaire sur la commune.

Les tarifs de réservation des véhicules en autopartage ont été modifiés le 1^{er} aout.

- 7€ / de 30 minutes à six heures.

- 10 € / de six heures jusqu'à douze heures.

Un tarif solidaire est appliqué pour les demandeurs d'emploi et les étudiants :

- 3,5 € / de 30 minutes à six heures.
- 5 € / de six heures jusqu'à douze heures.

► **Inscription** : <https://ccvia.e-colibri.eu>
 ► **+ infos** : www.valdille-aubigne.fr/deplacements/autopartage



Une gamme élargie de vélos en location

Le service public de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) propose :

- Des vélos classiques (120€ / six mois).
- Des vélos spécifiques - pliants et sport (30 € / un mois ; 75 € / trois mois) - ainsi que des vélos-cargos (80 € / un mois ; 160 € / trois mois).

Cet automne, la gamme de location sera complétée par des sièges enfants et un nouveau type de vélo, un *longtail* permettant de transporter deux enfants sur le porte-bagage

► **+ infos** : www.valdille-aubigne.fr/vae



Longtail



© P. Gourdain

LES SERPENTS

La vipère péliade

(*Vipera berus*)

La vipère péliade sort d'hibernation au printemps. Entre mi-août et mi-septembre, la femelle met bas entre 2 et 22 jeunes. Ovivipare, elle met au monde des petits déjà formés et capables de survivre. À partir d'octobre, la vipère rejoint son site d'hibernation - pour trois ou quatre mois en Bretagne.

Peau écaillée, de couleur marron, le serpent est reconnaissable au dessin foncé en forme de X, Y ou V qui orne sa tête ainsi qu'à sa pupille verticale à l'iris orangé. Son corps relativement large peut atteindre 60 cm à l'âge adulte.

La vipère péliade vit dans des milieux très variés comme les lisères forestières, les clairières, les tourbières, les haies bocagères, les talus, les friches ou les carrières.

Serpent venimeux, elle possède des crochets à venin. Mais elle est craintive et peu agressive, préférant toujours s'enfuir lorsqu'elle est dérangée.

Comme la couleuvre à collier, la vipère est une espèce protégée. Sa destruction ou celle de son habitat est interdite.

► **+ infos** : environnement@valdille-aubigne.fr ;
 tél. : 07 60 58 15 20

ENVIRONNEMENT

Bien tailler ses arbres

La taille des arbres vise à orienter la croissance, la floraison, la forme, voire la santé du végétal. Elle permet de valoriser le bois, les fruits. Elle facilite les accès et le passage des engins. C'est aussi un gage de sécurité en milieu urbain. Une gestion durable des arbres consiste à tailler raisonnablement les branches, en évitant les coupes sévères qui affaiblissent le sujet. La taille des branches sèches et

malades assure un bon état sanitaire et allonge sa durée de vie. Il faut privilégier l'hiver, éviter l'automne (descente de sève) autant que le printemps (montée de sève, nidification). Pour les propriétaires d'espaces boisés ou de haies, des plans de gestion peuvent être définis pour planifier les travaux dans le temps et s'assurer du maintien de la continuité arborée.



Le climat en débat



L'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes (ALEC) et le Val d'Ille-Aubigné organisent une soirée d'information grand public sur le climat « Climat, une soirée pour changer d'atmosphère ! Notre futur, notre territoire, nos solutions. » Des stands, des interventions d'experts et des temps d'échanges vous aideront à limiter votre empreinte carbone en agissant sur la mobilité, l'alimentation, la consommation d'eau et d'énergie. Venez partager vos trucs et astuces !

- Jeudi 10 octobre, 19h30, salle Cassiopée, La Mézière.
- **Inscription souhaitée :**
<https://forms.office.com/e/qqFrdKKmca>

Nouvel élu au conseil communautaire

À la suite du décès de Christian Dumilieu, adjoint de Saint-Aubin-d'Aubigné et élu communautaire, Pascal Coumaillieu a été désigné pour siéger au conseil communautaire du Val d'Ille-Aubigné puis élu par le conseil communautaire membre du CA du CIAS et élu suppléant au Pays de Rennes.

CULTURE

Le Théâtre de Poche fête ses 50 ans

À l'occasion de ses 50 ans d'activité, le Théâtre de Poche renouvelle son projet culturel en invitant la compagnie 52 Hertz en résidence pendant trois ans. Constituée de trois artistes rennaises (Hélène Bertrand, Margaux Desailly et Blanche Ripoché), la troupe de théâtre travaillera aux côtés de l'équipe salariée à imaginer des projets artistiques sur mesure sur les territoires du Val d'Ille-Aubigné et de Bretagne romantique. En décembre 2024 et mai 2025, deux spectacles du Théâtre de Poche seront joués à La Mézière et Vignoc. Réservez votre Pass à partir de 30 € pour profiter des spectacles en accès illimité.



Le SCoT en révision

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire à l'échelle d'un bassin de vie, associant plusieurs intercommunalités.

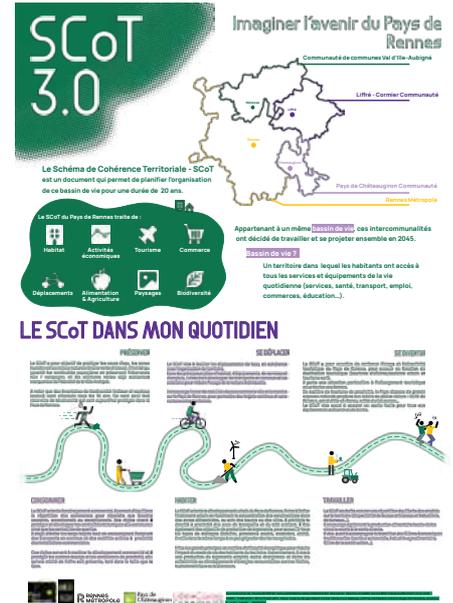
Il vise à :

- Assurer un équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels et agricoles ;
- Préserver les ressources et la biodiversité ;
- Prévoir un nombre de constructions et de rénovations du bâti suffisant pour satisfaire les besoins des habitants en matière de logement, d'emplois, d'offre commerciale, culturelle et de loisirs, etc.
- Protéger le patrimoine architectural ou paysager des entrées de ville ;
- Accélérer la transition énergétique ;
- Lutter contre les différentes pollutions et nuisances.

En 2022, le Pays de Rennes - qui regroupe le Val d'Ille-Aubigné, Liffré-Cormier Communauté, Rennes Métropole et le Pays de Châteaugiron Communauté - a décidé d'engager une révision du SCoT selon le calendrier suivant :

- 2024 - 2025 : réunions publiques et consultation / rédaction / arrêt du projet.
- 2025 - début 2027 : enquête publique et approbation.

► **+ infos** : un document de présentation pédagogique a été réalisé à découvrir sur : <https://urlr.me/byNMj>



Le PLUi en cours de modification

Une nouvelle procédure de modification du Plan local d'urbanisme intercommunal a été lancée afin de revoir le zonage, les prescriptions et les orientations de certains secteurs à enjeux. Une enquête publique est prévue en fin d'année.

Cette procédure de modification n°4 n'intègre pas les nouvelles obligations de la loi Climat et résilience. Seule la révision générale du PLUi permettra de faire évoluer le document d'urbanisme en posant les premiers jalons de la stratégie Zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050.

Connaissez-vous le conciliateur de justice ?

Le conciliateur est un auxiliaire de justice de la Cour d'appel dont le rôle est de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il reçoit les parties (personnes physiques ou personnes morales), écoute leurs arguments puis propose une solution à leur litige. Il peut être saisi par l'une ou l'autre des parties.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Lorsqu'une solution est trouvée, le conciliateur de justice rédige un constat d'accord qui peut être homologué par le juge pour lui donner la force d'un jugement. En cas d'échec, les parties peuvent saisir le tribunal.

Les conflits concernés sont divers : relations entre bailleurs et locataires, problèmes de copropriété, troubles du voisinage, litiges de la consommation, entre commerçants, relevant du droit rural ou en matière prud'homale... La conciliation ne concerne pas les affaires pénales, le droit de la famille ni les conflits avec l'administration. La tentative de résolution amiable préalable est obligatoire avant toute action en justice pour les demandes n'excédant pas 5 000 €. Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous en mairie de Saint-Aubin d'Aubigné, Sens-de-Bretagne et Melesse.



EAU

Ça coule de source

Au XIX^e siècle, l'évacuation des eaux de pluie grâce aux canalisations a été encouragée. Cette eau venue du ciel se mélangeait aux eaux usées. Source de problèmes sanitaires, il fallait l'évacuer. Aujourd'hui, les eaux pluviales ne sont plus collectées avec les eaux usées. Alors pourquoi continuer à la canaliser pour l'évacuer ?

L'eau venue du ciel qui s'infiltre directement dans le sol reste de bonne qualité. Elle ne cause pas d'inondations. Bien au contraire : c'est bien son ruissellement qui la rend impropre et source d'inondations.

Changeons notre regard. L'eau de pluie est une richesse. Chacun peut contribuer à sa préservation et à sa valorisation. Limitons au maximum l'imperméabilisation des sols. Un revêtement perméable vaut mieux qu'un enrobé dans la cour. Favorisons l'infiltration de l'eau de pluie au plus proche de son point de chute. Pensons l'aménagement pour que chaque goutte de pluie s'infiltre au plus vite, aidée par des plantations.



BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

Bilan positif : on continue !



Visite d'une ferme dans le cadre du défi à alimentation positive

En 2024, le programme alimentaire territorial (PAT) touche à sa fin après trois années d'initiatives fructueuses pour relocaliser une alimentation saine et durable sur le territoire. Le PAT a notamment contribué à accompagner des agriculteurs dans la reprise d'exploitation et le changement de pratiques agricoles. Il a aussi permis de sensibiliser les jeunes générations et promouvoir le bien manger en restauration collective.

Fort de ce bilan positif, les élus souhaitent poursuivre le projet ces cinq prochaines années en mobilisant les agriculteurs, les entreprises, les associations et les citoyens afin de répondre aux défis de la transition agroécologique.





Animation organisée par le RPE avec le Champ de patates à Langouët

La petite enfance dans le grand bain

Avec l'ouverture d'une nouvelle crèche à Melesse, le Val d'Ille-Aubigné recalibre son offre d'accueil collective pour répondre aux besoins des familles, sans oublier les assistantes maternelles.

Face à la salle polyvalente de Melesse, un coin de ville tout neuf est sorti de terre. Avec des commerces, des professionnels de santé, une résidence seniors... et une crèche. Son nom ? L'Ille ô bambins. Au rez-de-chaussée de l'ensemble immobilier, la structure petite enfance occupe 700 m² de locaux. L'herbe pousse doucement dans le jardin intérieur où s'égaient les enfants. Sitôt ouverte, sitôt remplie. Attendue de longue date par les familles, la nouvelle crèche de 36 places affiche complet.

Un accueil à la carte

Pour la majorité des enfants, passer la journée avec tous ses copains ne sera pas une

découverte. À Melesse, nombre d'entre eux fréquentaient déjà la microcrèche Bulle de rêves ou la halte-garderie La Farandole. Provisoire pour la première, moins adaptée aux demandes actuelles pour la seconde, les deux structures ont fermé cet été. L'Ille ô bambins a pris le relais.

Un à cinq jours par semaine ? Une journée ponctuellement ? L'Ille ô bambins propose un accueil régulier, occasionnel et même d'urgence. Le midi, les enfants goûtent au fait maison d'une cuisine locale et bio à plus de 60 %. Dans une salle d'activités partagée avec la crèche, le Relais petite enfance (RPE) du Val d'Ille-Aubigné y animera des matinées d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle ainsi qu'une permanence.

Une gestion partagée

À l'origine de la construction de cette crèche, le Val d'Ille-Aubigné a choisi d'en confier la gestion à Familles rurales. L'association qui succède à l'ADMR pilotera aussi les crèches Ty Marmots (22 places)

à Saint-Aubin d'Aubigné et Sens en éveil (10 places) à Sens-de-Bretagne. Ouverte jusqu'à présent deux jours par semaine, cette dernière élargit ses horaires de fonctionnement à cinq jours.

En retour, le Val d'Ille Aubigné reprend en gestion directe la crèche de Montreuil-sur-Ille, L'Ille ô doudous. « *Il nous semblait important de maintenir l'équilibre public-privé en matière d'accueil collectif avec des engagements très forts de notre prestataire sur la qualité de service* », commente Mathilde



Roux, responsable du pôle. Dorénavant, la Communauté de communes gère cinq structures en régie - Méli-Malo à Melesse (10 places), Pazapa à Vignoc (10 places), Les Pitchouns à La Mézière (20 places), L'Îlle ô doudous à Montreuil-sur-Ille (20 places).

L'inscription sur le portail famille

Le changement de gestion de certains établissements ne modifiera pas les tarifs appliqués aux familles, calculés à partir des barèmes de la CAF. En revanche, les critères ont été revus pour favoriser la mixité sociale. Priorité est donnée aux enfants porteurs de handicap, aux fratries géme-laires, aux familles monoparentales actives mais aussi aux foyers modestes où les deux parents travaillent.

La procédure d'inscription ne change pas non plus. Les dossiers sont à remplir en



Le RPE reçoit les parents et assistant-es maternel-les sur rendez-vous.

ligne sur le portail famille du Val d'Ille-Aubi-gné. La commission d'attribution des places se réunit deux fois par an. La prochaine se tiendra en octobre pour attribuer les places en crèche à partir de janvier. Lors de la der-nière session, 160 dossiers avaient été pré-enregistrés tandis que 72 places étaient dis-ponibles. Cette procédure ne concerne pas les six microcrèches privées du territoire.

Le RPE pour l'accueil individuel

Le Val d'Ille-Aubigné ne mise pas tout sur l'accueil collectif. Pour offrir la liberté de choix aux familles, la Communauté de communes a mis en place un Relais petite enfance (RPE) à destination des assistantes maternelles, des gardes à domicile et des parents.

Le RPE informe sur tous les modes d'accueil du territoire, les démarches administratives,

les droits et devoirs en tant qu'employeur. Il informe aussi les professionnels sur leur métier, en leur proposant des temps de rencontre, de formation et d'échanges. Les conférences et les soirées débats font le plein. Tout comme les ateliers d'éveil pro-posés dans neuf communes. Un dixième ouvre à la rentrée à Gahard. Et un autre bientôt à Saint-Aubin-d'Aubigné. Gratuits sur inscription, animés par une éducatrice de jeunes enfants, ces ateliers sont des temps précieux de socialisation. « Pour les enfants mais aussi les assistantes mater-nelles chez qui la crise sanitaire a renforcé le sentiment d'isolement, commente Ma-thilde Roux. D'où l'importance des activités du Relais petite enfance et la naissance de Maisons assistantes maternelles (MAM) qui permettent de travailler à plusieurs dans un même local ». Le territoire compte déjà quatre MAM.



PAROLE D'ÉLU

Noël Bournonville
Vice-président enfance jeunesse

« Répondre aux besoins des familles »

« L'ouverture d'une nouvelle crèche à Melesse était indispensable pour répondre aux besoins des familles. Malgré la baisse récente de la natalité, nous demeurons un territoire jeune et attractif. La demande d'accueil collectif reste très forte. Nous avons choisi d'en externaliser la gestion car c'est une grosse structure - la plus grande du Val d'Ille-Aubigné. Mais nous

conservons un équilibre global entre les structures en régie et en gestion déléguée. Ceci en garantissant une même qualité de service avec un taux d'encadrement supérieur aux prescriptions de la CAF et la préparation des repas sur place. Ce qui n'était pas le cas partout jusqu'à présent. J'entends les craintes des assistantes ma-ternelles. Mais il y a de la place pour tout

monde. Notre rôle est d'offrir une diversité de choix. Celui du mode de garde relève de la responsabilité des parents. Il est important de rappeler le rôle essentiel du Relais petite enfance (RPE) pour informer et former les professionnels ».

En chiffres



281
assistant-es
maternel·les
en activité



820
enfants en accueil
individuel



159
places en accueil
collectif – privé
et public



Jean-Daniel Lemerrier

Directeur, Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine

Les familles impliquées

« Notre association est investie dans le secteur de la petite enfance depuis les années 70. Aujourd'hui, nous gérons onze crèches en Ille-et-Vilaine avec une attention particulière portée à l'implication des familles. Nous nous appuyons beaucoup sur les compétences des parents pour organiser des ateliers culinaires, artistiques ou de jardinage.

Le développement durable fait aussi partie de nos fondamentaux. La cuisine est faite sur place avec des produits locaux, de saison et bio au maximum. Nous privilégions également le nettoyage vapeur pour limiter l'emploi de détergents chimiques.

Autre point : l'encadrement. Nous dimensionnons nos équipes au-delà des obligations réglementaires pour garantir de bonnes conditions de travail à nos trente salariés. On sait que c'est un métier difficile. Si les professionnels sont bien au travail, les enfants le seront aussi ».



Christine Tostivint

Cuisinière, les Pitchouns, La Mézière

Une assiette bio et locale

« Chaque jour, je prépare 22 repas. Avec entrée, plat, dessert pour tout le monde. Ce qui compte, c'est la variété, la santé et le plaisir. Pour l'essentiel, je me fournis auprès des Amis de la ferme, un groupement de producteurs à Pacé. Les enfants mangent bio et local à 90 %. Le lundi, c'est végétarien. Le jeudi, c'est poisson. C'est comme ça depuis quatre ans. Les enfants sont ravis. Leurs parents me disent qu'ils mangent mieux à la cantine qu'à la maison ! Pour ne pas gaspiller, je pèse mes ingrédients avant la cuisson. Je connais les quantités pour chaque âge. On ne gâche rien ou presque. Bientôt, on va aussi remplacer la vaisselle en plastique.

Comme la cuisine est ouverte sur la grande pièce, les enfants me voient cuisiner. Ils profitent du spectacle et des odeurs ! Ils m'aident à préparer les gâteaux d'anniversaire, des sablés à Noël... La cuisine, c'est un vrai support d'éveil ».

ILS FONT LE TERRITOIRE

Irvin, la nature pour pousser

À Mouzéz, l'association Irvin encadre des jeunes décrocheurs dans des stages à la ferme et d'immersion en pleine nature. Pour les aider à s'enraciner.

Ce n'est pas Koh Lanta mais ça y ressemble - Brocéliande en guise de plage paradisiaque. Longue marche, réveil nocturne, course d'orientation, bivouac rustique... Le stage ROC, c'est du costaud. Six fois par an, une petite dizaine de jeunes de 18 à 30 ans crapahute dans la forêt en mode commando, sans portable. Tous sont volontaires. Peu importe le CV.

Plus ou moins diplômés, issus de milieux sociaux divers, les stagiaires font équipe pendant cinq à dix jours pour se reconnecter au vivant, aux autres et à eux-mêmes. Inspirée de la tradition militaire, l'aventure sportive met à l'épreuve l'âme et le corps. Elle doit servir d'électrochoc pour ramener au réel de jeunes décrocheurs en perte de repères, en quête de sens.

Les champs du possible

Le stage d'immersion en pleine nature est le produit d'appel de l'association Irvin fondée en 2012 par Patrice Valantin, ancien

officier de la Légion étrangère. Son credo ? « *Aider la jeunesse à se bâtir un avenir* » selon Charles Marchant, le directeur de la structure. Environ 200 jeunes en ont déjà fait l'expérience, guidés surtout par le bouche-à-oreille.

Ceux qui ont accroché au stage nature peuvent continuer l'aventure à la ferme en suivant un cycle de formation de six semaines en qualité de bénévole. Le programme mixe travaux des champs et du bâtiment. Vaste, le domaine s'étend sur quinze hectares. On y cultive des plantes aromatiques et médicinales, quelques planches de légumes et du blé noir. On y trouve aussi une saulaie, une petite mare et même un parcours d'obstacles. Des ateliers consacrés au travail, au logement, à la mobilité ou à la gestion du budget complètent le programme pensé « *pour repartir d'un pied plus sûr dans la vie adulte* ».

La fraternité du vivant

Irvin n'est pas un chantier d'insertion. L'association n'est pas reconnue comme organisme de formation. Elle ne délivre pas de certification. Le business model se cherche encore. Sans subvention publique, Irvin mise sur les dons, le mécénat de compétences et le partenariat. Mais le cap est clair. « *Nous sommes le lieu de construction d'un avenir fraternel en lien avec le vivant* ». Une bureau d'études en génie écologique et un maraîcher bio sont installés sur les terres de l'association, elle-même couplée à une entreprise multiservices, notamment de travaux paysagers.

Désormais l'association qui emploie cinq salariés aspire à s'enraciner davantage dans le paysage. En créant un club d'entreprises partenaires. En boostant sa production agricole. Elle aimerait aussi créer une "coopérative des savoirs" qui proposerait une offre de formation participative sous forme d'ateliers, de conférences-débats, de balades découvertes, etc. « *Et pourquoi pas un lieu de vie et d'échange pour les personnes âgées ?* ».



Charles Marchant



Un potager pour la solidarité

L'épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné se fournit en fruits et légumes bio auprès du chantier d'insertion communautaire. Les salariés et les familles en difficulté se régalent.

Le printemps pluvieux a fait le bonheur des escargots, un peu moins des jardiniers. Malgré tout, le chantier d'insertion n'a jamais cessé de planter, biner et arroser. Y ont poussé des fraises, des fèves, des artichauts, des haricots... Mais encore en septembre des tomates, des aubergines, des courges...

Derrière le pôle communautaire à Montreuil-le-Gast, sept salariés se relaient pour cultiver une parcelle de 600 m², augmentée d'une serre fabriquée en bois et bâches de récupération. Une cuve collecte l'eau de pluie, reversée dans cinq bacs annexes à l'aide d'une pompe pour irriguer le potager, cultivé en bio. L'hiver sera plus calme mais le chantier ne fera pas relâche.

Le mardi matin, c'est l'heure de la récolte. Toute la production cueillie est livrée aussitôt à l'épicerie solidaire située dans les zones des Landelles, à Melesse. Difficile de faire plus frais ! Une trentaine de familles vient y faire son marché à partir de 11h.

Orientées par les travailleurs sociaux, les bénéficiaires achètent des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien à prix réduits. Mais les fruits et les légumes sont gratuits. « Pour inciter à manger sain et équilibré,



sans frein financier », justifie Martine Maury, la gestionnaire. Le potager communautaire complète les appros de la Banque alimentaire. « L'été, 80 % provient de chez nous ».

L'initiative nourricière permet aux salariés du chantier d'élargir leur champ de compétences techniques, d'acquérir des connaissances en

botanique, en horticulture. « Ce qui donne parfois des envies de stage en entreprise, des projets d'orientation sérieux vers le maraîchage », commente Yoann Maetz, l'encadrant. En alternance avec des activités plus physiques, le maraîchage permet aussi de convaincre un public plus féminin. « Il développe l'autonomie, la prise d'initiative ainsi que le travail d'équipe et le sens de la planification ». Sans compter la sensibilisation au respect de l'environnement. Les bonnes semaines, le chantier livre 25 kg de vitamines, d'inclusion et d'entraide à l'épicerie.





Maddalena et Giacomo Marsetti

ILS FONT L'ÉCO

Quanto Basta, la main à la pâte

Avec les recettes d'Italie et les ingrédients d'ici, Quanto Basta produit des pâtes bio artisanales en circuit court dans un micro-atelier à Vignoc.

Juste ce qu'il faut. Autrement dit des produits de qualité, l'amour du travail soigné et le respect des traditions transalpines. Même pas un gramme de sel ! C'est ce que veut dire quanto basta en italien. Rien que l'essentiel.

En France depuis bientôt dix ans, Maddalena et Giacomo Marsetti ont gardé l'accent chantant de leur langue maternelle. Elle était graphiste. Lui, pépiniériste. C'est en vendant des plantes ornementales en Bretagne que Giacomo a validé l'expatriation. « Ici, c'est calme, tranquille, loin du chaos automobile ».

À l'origine, le couple visait le maraîchage et la culture céréalière. Mais l'accès au foncier était trop compliqué. La découverte d'un grand rouleau à pâtes dont se servait sa grand-mère pour façonner les tagliatelles poussera finalement Maddalena à relire son ADN. La formation sera rapide. « On

a surtout appris en faisant, en ratant, en recommençant ».

Une carte courte

Toujours sous l'aile de la coopérative Elan créateur, la petite entreprise fait tourner la presse artisanale depuis 2019. Installée dans les locaux du GAEC BioTaupes, Quanto Basta s'approvisionne en local au maximum. La farine de blé tendre et le grand épeautre proviennent de la ferme Bréti'Graines (Saint-Aubin-d'Aubigné).

Les œufs sont pondus à la ferme de l'Aulne (Vignoc). Les épinards sont cueillis dans le champ à 100 m.

La gamme s'est stabilisée autour de cinq recettes de pâtes sèches : des radiatori, des fusilli au curcuma, des casarecce, des tagliatelles aux œufs et au curcuma. Pres-

sées puis découpées dans des moules en bronze, les pâtes sèchent sur des clayettes en chambre pendant 72 heures maximum jusqu'à atteindre un taux d'humidité inférieur à 12 %. Maddalena et Giacomo ensachent à la main à raison de deux fournées hebdomadaires. « Certaines pâtes

comme les farfalle exigent une machine spéciale. Pour les spaghetti ou les linguine, le séchage n'est pas simple. On ne fait donc pas ce qu'on veut ! ».

Une distribution hyper locale

La production de Quanto Basta avoisine désormais 200 kg par semaine. Pour augmenter les volumes, le couple a arrêté la fabrication de plats cuisinés. Mais pas les ateliers de confection de pâtes fraîches que Maddalena organisera toujours ponctuellement.

Absent des supermarchés, Quanto Basta écoule ses spécialités à la ferme BioTaupes le mardi, au marché d'Hédé-Bazouges le jeudi. La marque est aussi présente dans les petites épiceries du coin, également en ligne sur le Clic des champs et les Paniers de l'Aulne. Le réseau Biocoop est en ligne de mire. « On se développe piano piano car nous sommes très exigeants sur la qualité. Nous produisons uniquement des pâtes que nos parents pourraient manger ! ». Ce qui vaut bien un conseil de pro. « Pour 100 g de pâtes prévoyez 1 L d'eau bien bouillante, sans oublier 5 à 10 g de gros sel ».





La journée de l'interim

Le Point accueil emploi (PAE) du Val d'Ille-Aubigné organise la 7^e édition de la journée de l'interim. Plusieurs agences d'interim seront présentes afin de proposer des postes dans des secteurs variés (Industrie, BTP, tertiaire...). Accès libre sans rendez-vous. Munissez-vous de votre CV pour participer au job dating.

► Mardi 24 septembre, 14h - 17h, à l'espace coworking Echo de Cap Malo, avenue du Phare de la Balue, La Mézière.

Le Forum de l'emploi

Le Point accueil emploi (PAE) du Val d'Ille-Aubigné et ses partenaires organisent la 6^e édition du Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle. De nombreuses entreprises seront présentes, représentant dix secteurs d'activité : le commerce, l'agriculture / l'environnement / les espaces verts, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie / la logistique, le transport, la santé, les services à la personne et l'animation, le tertiaire, le service public et social.

De nombreuses offres d'emploi seront à pourvoir. Le job dating - sur inscription de 10h à 12h - vous permettra d'échanger avec les recruteurs en direct. L'accès sera libre de 14h à 17h. Des temps d'information collective seront proposés tout au long de la journée avec la participation de centres de formation

► Mardi 26 novembre, 10h - 17h, salle Cassiopée, rue de Texue à La Mézière.



Au comptoir du Café du village

À la suite de Sylvie Morin, Delphine et Patrice ont repris le Café du village à Aubigné. Depuis la réouverture de l'établissement le 14 juin dernier, le couple s'applique à créer un lieu chaleureux pour partager de bons moments avec les habitants et les visiteurs de passage. Vous y trouverez un espace bar-tabac, une

salle de jeux, ainsi qu'un rayon partie épicèrie, un dépôt de pain, un point Poste et presse avec Ouest-France. Le café diffuse des événements sportifs (football, cyclisme, rugby, etc.) et propose régulièrement des animations à thème (karaoke...) avec petite restauration sur place. Delphine et Patrice mettent à disposition leur salle pour des événements privés.

De nouveaux services seront introduits prochainement - Française des jeux,

télépaiement du timbre-amende, snacking et paniers anti-gaspi.

► Horaires

- ➔ Lundi, mardi et jeudi (7h-13h30 ; 16h à 20h).
- ➔ Vendredi (7h-13h30 ; 16h à 22h).
- ➔ Samedi (8h-13h30 ; 16h à 22h).
- ➔ Dimanche (8h-13h30).

► + **infos** : facebook et Instagram @lecafeduvillageaubigne35



Delphine Lestiou et Patrice Chesneau

Le Codevia dans les starting-blocks

La dernière réunion plénière de la saison s'est tenue le 4 juillet à la ferme bio Pradenn à Melesse, un lieu riche en pratiques vertueuses et en convivialité.

Chaque membre s'est inscrit dans un ou deux groupes de travail suivants : agriculture et alimentation ; transition écologique et protection de l'environnement ; patrimoine, culture et lieux de lien ; mobilités ; opportunité de rejoindre Rennes Métropole - de manière temporaire. Les travaux du Codevia démarrent en septembre pour chacun des groupes et en plénière pour l'ensemble de ses membres, trente habitants du Val d'Ille-Aubigné.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/codevia
codevia@valdille-aubigne.fr



visite de la ferme bio Pradenn

Un brin de lecture

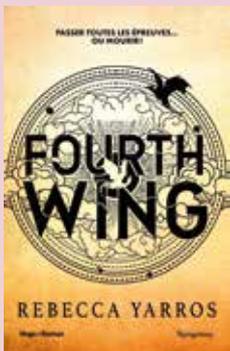
Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



Semer des soleils

A. Poulin, Enzo, Les éditions de la courte échelle, 2024

Comment rassurer son fils face aux images de la guerre à la télévision ? Comment expliquer l'inexplicable ou le déraisonnable ? L'auteure sait trouver les mots justes, en vers libres l'espoir fait surface, un roman graphique poétique qui peut aider à construire la paix.



Fourth wing

Rebecca Yarros, Hugo Publishing, 2024

Des personnages travaillés, une qualité d'écriture, un rythme intense sont les ingrédients qui rendent ce romantasy puissant. Violet Sorrengail se retrouve cavalière et inscrite à une compétition où dragons et griffons s'affrontent, il lui faudra passer toutes les épreuves sinon c'est la mort assurée.



Minuscule folle sauvage

P. De Tarragon, Pi Ja Ma, Ville Brule, 2024

Un roman graphique d'une grande douceur, un récit biographique touchant où Pauline se raconte, nous dévoile sa personnalité complexe, sa grande solitude et comment elle a appris à vivre sa différence.



À vos agendas

La médiathèque de Melesse en fête

- **Festi'graines** 28 septembre à 15h, atelier de sensibilisation tout public, réservation mediatheque@melesse.fr
- **Fête de la science**, réservation : culture@melesse.fr
- **Conférence** 4 octobre à 18h30 : Tout le monde à la plage ? Le point de vue de la faune marine avec Olivier Le Pape, Institut Agro Entrée libre. Dès 14 ans.
- **Mission adaptation** 9 octobre à 15h, jeu de photolangage pour débattre, conçu par la MCE, tout public
- **Fresque océane** 12 octobre à 15h, atelier ludique et collaboratif pour sensibiliser aux enjeux de la préservation de l'océan, tout public

Autour du salon du livre et des artistes de Saint-Aubin-d'Aubigné

Atelier plastique avec l'artiste Julie Mainguet - Mercredi 23 octobre, à 14h, à la bibliothèque d'Andouillé-Neuville. Initiation à la technique du cyanotype. Découvrez toutes les étapes pour un tirage réussi à partir de plantes, de fleurs séchées ou de matériaux. Tout public

► **Réservations** : 02 23 27 05 70
biblio.andouilleneuveville@orange.fr

Mais aussi des expositions, des spectacles, des lectures, des ateliers à découvrir dans les bibliothèques. Retrouvez toutes les dates dans l'agenda culturel.

► + infos : www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr
Facebook : [lecturepubliquevaldilleaubigne](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne)
Tél. : 02 99 69 86 89
helene.gruel@valdille-aubigne.fr



Maison en terre restaurée

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

Architecture en terre : l'inventaire de 2005 mis à jour à Guipel

Après Melesse en 2023, quatre étudiants en master « Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et des sites », de l'Université Rennes 2 : Pauline Bouzillé, Clara Chadal, Camille Repinçay et Damien Jagoury, ont sillonné pendant huit mois le territoire de la commune de Guipel afin de recenser et étudier les architectures en terre. Stéphane Louazon, conseiller municipal, a suivi le dossier : « *Ce travail s'inscrit dans une étude thématique régionale sur ce matériau géosourcé à faible impact environnemental. Une occasion de redécouvrir les savoir-faire traditionnels et de mettre en lumière des techniques constructives qui entrent en résonance avec les enjeux contemporains liés aux transitions : valorisation de ressources ultra-locales, régularité hydrométrique et thermiques de la terre, dimension participative des chantiers* ». Un inventaire du passé pour une meilleure mise en valeur de demain. Au cours de l'inventaire des fermes, maisons, dépendances et four, une ferme du village de Launay Jan a été recensée comme la plus ancienne. Elle date de 1560. Elle a été réhabilitée. Elle fait partie de ces fermes qui ont été construites soit en

bauge (mélange terre-fibres découpé en mottes et monté en levées) soit en torchis (mélange terre-fibres posé sur un clayonnage de bois). A proximité une fermette, toujours dans son état du XIX^e siècle, ou vécu dit-on trois familles malgré son étroitesse « *deux en bas et une à l'étage* ».

La maire Isabelle Joucan se réjouit de posséder un tel inventaire mis à jour. « *Nous avons à notre disposition en 2005 environ 150 notices. Aujourd'hui nous disposons*

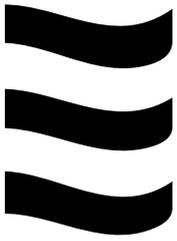
de plus du double qui vont nous aider à mieux appréhender l'urbanisme futur de notre commune dans le plus grand respect de nos traditions adaptées au monde contemporain ».

Montreuil-le-Gast est la prochaine commune qui va voir son inventaire revisiter en 2025.

Guy Castel,
président de l'association Bas Champ.



Isabelle Joucan, maire, et Stéphane Louazon, conseiller municipal, devant une belle fermette en terre au village de Launay-Jan.



VAL D'ILLE-AUBIGNE
MOBILITÉS

Appel à projets citoyens



Dossier à rendre
avant le 25 octobre

Soutien financier et
technique à la clé !

Vous avez un
projet pour des
mobilités durables
et solidaires

Plus d'informations sur : www.valdille-aubigne.fr